

195658-2026 - Mise en concurrence

France – Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments – Exploitation des installations thermiques et climatiques de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale

OJ S 56/2026 20/03/2026

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: Ville d'Antony

Adresse électronique: sandrine.lourdeaux@ville-antony.fr

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Exploitation des installations thermiques et climatiques de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale

Description: Le présent marché a pour objet l'exploitation des installations thermiques et climatiques de la ville d'Antony et du Centre Communal d'Action Sociale de la ville, et plus précisément la conduite et l'entretien courant (P2), et le gros entretien et le renouvellement des matériels (P3) des installations thermiques de la Ville et du CCAS, avec une obligation de résultat sur le respect des objectifs de consommations énergétiques. Le marché fait partie d'une démarche volontaire d'inscrire le patrimoine technique de la Ville pleinement dans la transition énergétique. La maîtrise, la réduction et le suivi des consommations d'énergie et des factures sont des objectifs du contrat.

Identifiant de la procédure: 53dd7159-b2a8-4f1b-8fd1-f1bfee57468c

Identifiant interne: 2026-BTA1800

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: ANTONY

Code postal: 92160

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations seront exécutées sur l'ensemble des installations thermiques et climatiques de la Ville et du CCAS d'Antony.

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: En application de l'article L2113 10 du Code de la commande publique, la Ville a examiné la possibilité d'allotir le marché. Cependant, les prestations

d'exploitation, d'entretien, de renouvellement des équipements et la clause d'intéressement énergétique présentent une indivisibilité technique et fonctionnelle. L'allotissement rendrait la coordination disproportionnellement complexe, augmenterait les coûts d'exécution et créerait des ruptures de responsabilité incompatibles avec la performance énergétique attendue. En outre, la globalisation du marché garantit une cohérence opérationnelle, une responsabilité unique, et permet de réaliser des économies ainsi que d'assurer l'efficacité du dispositif d'intéressement pour nos sites. Conformément à l'article L. 2113-11 du Code de la Commande Publique, le présent marché n'est donc pas alloti. En outre, les candidats sont informés que le marché n'est pas décomposé en tranches. La sous-traitance n'est pas autorisée pour les prestations de conduite, exploitation et maintenance des systèmes thermodynamiques réversibles (ou froid seul) de confort, excepté pour les équipements de refroidissement de la marque STULZ/MINKELS desservant la salle des serveurs de l'Hôtel de Ville ainsi que l'installation des serveurs de l'espace Vasarely. Sont exclues également de la sous-traitance : • Les mesures et vérifications de la performance • La coordination technique et globale du marché ainsi que la gestion des engagements de performance • Les astreintes, interventions urgentes et continuité de service. Dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, la Ville a décidé d'inclure dans l'exécution du marché une clause sociale d'insertion en application de l'article L. 2112-2 du Code de la Commande Publique. Cela consiste, pour le titulaire, à réserver une partie des heures totales travaillées à une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes qui rencontrent des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Les variantes ne sont pas autorisées. Il n'est pas prévu d'options. Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter du 21 août 2026. Il peut être reconduit tacitement 5 fois pour une durée d'un an, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 6 ans. La remise des offres est subordonnée à une visite obligatoire d'un échantillon représentatif de sites, permettant de prendre connaissance de l'état de certaines installations, afin que les candidats puissent prendre pleinement connaissance des contraintes d'exécution du présent marché. Les modalités de cette visite obligatoire figurent à l'article 2.4 du règlement de consultation. Les modalités relatives à la recevabilité des candidatures et aux critères d'attribution des offres figurent à l'article 4 du règlement de consultation. Les prestations du présent marché seront financées dans le cadre du budget de la Ville d'Antony et feront l'objet d'un mandat administratif. Le titulaire est autorisé à percevoir une avance dans les conditions prévues au Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP). En revanche, le présent marché ne prévoit pas de retenue de garantie.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document unique de marché européen (DUME)

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Exploitation des installations thermiques et climatiques de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale

Description: Le présent marché a pour objet l'exploitation des installations thermiques et climatiques de la ville d'Antony et du Centre Communal d'Action Sociale de la ville, et plus précisément la conduite et l'entretien courant (P2), et le gros entretien et le renouvellement des matériels (P3) des installations thermiques de la Ville et du CCAS, avec une obligation de résultat sur le respect des objectifs de consommations énergétiques. Le marché fait partie d'

une démarche volontaire d'inscrire le patrimoine technique de la Ville pleinement dans la transition énergétique. La maîtrise, la réduction et le suivi des consommations d'énergie et des factures sont des objectifs du contrat.

Identifiant interne: 2026-BTA1800

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 50700000 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiments

Nomenclature complémentaire (cpv): 39715200 Équipement de chauffage

5.1.2. Lieu d'exécution

Ville: Ville d'Antony

Code postal: 92160

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Informations complémentaires: Les prestations seront exécutées sur l'ensemble des installations thermiques et climatiques de la Ville et du CCAS.

5.1.3. Durée estimée

Autre durée: Inconnu

5.1.4. Reconduction

Nombre maximum de reconductions: 5

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: Chaque opérateur économique ne peut soumissionner qu'une seule fois, soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de mandataire, soit en qualité de cotraitant. Il ne peut donc pas cumuler les qualités.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Description: Valeur économique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 51

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur technique

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 39

Critère:

Type: Qualité

Description: Valeur environnementale

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 10

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://www.maximilien.fr/>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 22/04/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Durée de validité des offres: 180 Jours

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: oui

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: Ville d'Antony

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: Ville d'Antony

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: Ville d'Antony

Organisation qui traite les offres: Ville d'Antony

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: Ville d'Antony

Numéro d'enregistrement: 21920002900011

Ville: ANTONY

Code postal: 92160

Subdivision pays (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Pays: France

Point de contact: LOURDEAUX Sandrine

Adresse électronique: sandrine.lourdeaux@ville-antony.fr

Téléphone: 0140966840

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0003

Nom officiel: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement: 17950702500015

Numéro d'enregistrement: 17950702500015

Adresse postale: 2/4 Boulevard de l'Hautil

Ville: CERGY-PONTOISE

Code postal: 95000

Subdivision pays (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Pays: France

Adresse internet: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 6f681436-2bfb-490f-b85a-daab888e4c76 - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 18/03/2026 21:33:56 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 195658-2026

Numéro de publication au JO S: 56/2026

Date de publication: 20/03/2026